



**Assemblée générale ordinaire
et extraordinaire**
le samedi 25 novembre de 10h à 15h30
Espace Penmez à Châteaulin

Pour le deuxième année, Cc29 sort des sentiers battus pour rendre cette rencontre annuelle conviviale. Nous vous proposons une formule qui mêlera moments d'échanges informels et temps de chants partagés au cours d'une balade sans oublier les aspects obligatoires du fonctionnement associatif. Vous pouvez nous rejoindre à 10h... 12h...13h30.

Au programme

- Accueil de 10h à 10h 30
- 10h30 à 12h : balade chantée

Si la météo se montrait capricieuse, nous resterons à l'abri.

- 12h à 13h30 repas type auberge espagnole
- 13h30 à 15h30 AG ordinaire et extraordinaire

Ordre du jour des AG

AG ordinaire : rapport moral, bilans d'activité et financier ; informations départementales, régionales et nationales sur le chant choral ; projets dont notamment les résultats de notre sondage *Fête du chant choral* ; élections au conseil d'administration ; questions diverses.

AG extraordinaire : modifications des statuts.

Il est essentiel que chaque chorale soit représentée (par un dirigeant d'association, un choriste, un chef...).

Nous souhaitons que cette AG permette à chacun de se prononcer sur le fonctionnement de CC29 et surtout d'exprimer ses souhaits, ses besoins, ses questionnements... C'est par l'échange, par les propositions reflétant la diversité des chorales que les futures orientations se dessineront et que les différentes actions prendront forme.

Nous sommes convaincu-e-s que le nombre de chorales adhérentes et le nombre de choristes concernés représentent un creuset d'idées pour faire vivre au mieux vos associations fédérées par Cc29.

Il est également très important que le conseil d'administration soit renforcé et renouvelé.

Vous trouverez ci-dessous les éléments pour

- adresser votre procuration (*vous pouvez laisser le nom en blanc*)
- vous porter candidat au conseil d'administration à nous adresser par mail à contact@chantchoral29.fr

Nous comptons sur votre présence ou à défaut sur votre procuration.